



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Le quinze juin deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Claire BARRIN.

Date de convocation du Comité Syndical : 9 juin 2023

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 9

Nombre de délégués votants : 9

Résultats des votes : 9 pour 0 contre 0 abstention

Présents : Claire BARRIN, Grégory BAERT, Sébastien BRIAND, Alain DREAN, Didier LAPALUS, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Graziella POURROY SOLARI, Joël VITTOZ.

Absents excusés : Angélique ASSIER, Benjamin DELOCHE, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Pierre LESTAS, Serge VAN DE PUTTE.

Gaëlle VERJUS, titulaire, représentée par Graziella POURROY SOLARI.

Alain DREAN a été élu secrétaire de séance.

Objet : VOTE DU TARIF DE LA REDEVANCE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ROLE 2023/2024). DEL_04582023

Vu la délibération en date du 14/12/2005 décidant de la création du service public d'assainissement non collectif,

Vu les délibérations concordantes des 4 communes du Syndicat,

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-686- approuvant la modification des statuts,

CONSIDERANT la nécessité d'équilibrer le budget et SUR PROPOSITION de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,

- **DECIDE** d'augmenter de 2 € TTC le montant forfaitaire annuel de la redevance SPANC, le tarif est donc de **30,91 € HT** soit **34,00 € TTC**.

Le quinze juin deux mille vingt-trois.

Le Secrétaire de Séance,
Alain DREAN

La Présidente,
Claire BARRIN

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 22/06/2023
- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 22/06/2023

La Présidente,
Claire BARRIN

